

Association de Protection du Lac à la Truite d'Irlande

PROCÈS VERBAL

Séance du conseil d'administration de
l'Association de Protection du Lac à la Truite d'Irlande
Le 23 mars 2016
Au 155 route Dinning, Irlande

Sont présents(es) les administrateurs élus suivants: Benoît Lemay, Réjean Vézina, Martin Turcotte, Daniel Pinette et Catherine Lemay.

La réunion débute à 20 :00hr.

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Le président, Monsieur Réjean Vézina, souhaite la bienvenue à tous les administrateurs:

- Réjean Vézina, président;
- Martin Turcotte, vice-président;
- Catherine Lemay, secrétaire;
- Benoît Lemay, trésorier;
- Daniel Pinette, administrateur.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président, Monsieur Réjean Vézina, fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Mot de bienvenue par Réjean Vézina;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du 12 janvier 2016; (résolution)
4. MRC et Évimbéc; (discussion)
5. NATURIVE - Mandat de charge de sédiments; (discussion)
6. Le Banquier; (résolution)
7. Patrick Nadeau – projet de la MRC; (discussion)
8. CQDE, Me Marc Bishai; (discussion)
9. Mise à jour de l'encaisse; (discussion)
10. Varia;
11. Fermeture de la séance.

Il est proposé par Monsieur Daniel Pinette, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Adoption du procès verbal du 12 janvier 2016; (résolution)

RÉSOLUTION 2016-03-31

Il est proposé par Martin Turcotte et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 12 janvier 2016 soit adopté.

4. MRC et Évimbéc (discussion)

Le 8 mars dernier, Messieurs Réjean Vézina et Martin Turcotte ont rencontré au bureau de la MRC des Appalaches l'évaluateur municipal, Monsieur Yves Kirouac, en compagnie de la directrice générale, Madame Marie-Ève Mercier. Le but recherché de cette rencontre était surtout d'avoir la collaboration de cet évaluateur afin de rédiger un rapport démontrant une perte économique des évaluations foncières riveraines dû à l'ensablement et l'envasement de notre lac. Cette rencontre s'est très bien déroulé, l'évaluateur a été surpris par les photos qui lui ont été remises de l'état du lac, du manque de marché immobilier riverain ainsi que tous les efforts que l'association déploie à sa survie, il semblait ignorer notre problématique

Malheureusement, 48 heures après cette rencontre, la directrice générale nous a fait part que la MRC ne pouvait pas supporter les honoraires de l'évaluateur à la rédaction de ce rapport demandé par l'APLTI.

L'APLTI demandera à l'évaluateur avant son dépôt triennal l'automne prochain une rencontre afin de vérifier l'ampleur de la désuétude économique qui a tenu compte dans les évaluations riveraines.

5. NATURIVE - Mandat de charge de sédiments; (discussion)

Nous voudrions que la municipalité participe au montant de 5000\$, cette année dans le cadre de son budget pour l'eau, à l'étude du mandat de charge de sédiments en aval et en amont du lac à la truite d'Irlande ainsi qu'au mandat de charge de sédiment de la rivière Bagot.

6. Le Banquier; (résolution)

RÉSOLUTION 2016-03-32

Il est proposé par Benoît Lemay et résolu à l'unanimité L'APLTI sera inscrit à l'émission de télévision Le Banquier. Il est impossible de faire une inscription au nom d'une association, alors chacun des membres de L'APLTI peut s'inscrire en se servant de L'APLTI pour être sélectionné. Les administrateurs qui participeront à l'émission doivent donner en totalité les gains en dollar obtenu par l'ouverture de valises. Les cadeaux gagnés lors de l'émission peuvent être acquis par le participant en son nom personnel et ne sont pas soumis à un partage entre administrateur et/ou l'association.

7. Patrick Nadeau – projet de la MRC; (discussion)

Projet de revitalisation, visite virtuel. Très beau et bon projet qui devrait être mené par la municipalité.

8. CQDE, Me Marc Bishai; (discussion)

Monsieur Réjean Vézina a eu des discussions téléphoniques avec l'avocat Me Marc Bishai du CQDE. Ce dernier constate que nous n'avons aucun rapport démontrant des pertes économiques ou de rapports démontrant hors de tout doute que la cause de l'ensablement et de l'envasement provient du manque d'entretien du barrage et des haldes minières ainsi que les surverses de la Ville de Thetford. Donc l'importance de continuer à étoffer notre dossier et surtout de s'assurer d'avoir tous les riverains membres de l'association dans l'éventualité de les représenter en justice.

9. Mise à jour de l'encaisse; (discussion)

Tout est à jour.

10. Varia;

- a. Partenariat avec Verte Irlande pour des activités communes;
Nous avons convenu qu'il serait difficile ce genre de partenariat. Nous pensons à une activité en toute simplicité après notre Assemblée Générale Annuelle comme des tours de ponton sur notre lac avec BBQ (hot dog) qui aura lieu entre juin et août prochain. Nous pourrions avoir des invités, comme le préfet ou une personne ressource au ministère de l'environnement.

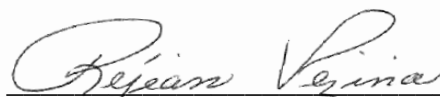
Nous pourrions également être présent comme l'an passé lors des Fêtes d'Irlande en août afin de promouvoir des adhésions.


En hiver il pourrait y avoir un rassemblement sur le lac, glissade, feu, à définir, en toute simplicité à très peu de frais.

- b. RSVL, Réseau de surveillance volontaires des lacs – Avec ce que nous avons fait avec eux dans le passé, cette année nous n'aurons aucun frais et nous effectuerons des tests de clarté d'eau. Ce qui contribuera à la continuité de notre suivi de dossier.

16. Fermeture de la séance

Il est proposé par le vice-président, Monsieur Martin Turcotte, et résolu unanimement de la fermeture de la séance à 21:40hr.


Réjean Vézina, président


Catherine Lemay, secrétaire